

CONSEIL PORTUAIRE DU MOULIN BLANC

Réunion du lundi 11 septembre 2017

Compte rendu

Les membres du conseil portuaire du port du Moulin Blanc se sont réunis le lundi 11 septembre 2017 à 16h00.

Etaient présent.e.s :

- 1- En qualité de Présidente du conseil portuaire et de représentant de Brest métropole

Mme Nathalie CHALINE

M. Charles KERMAREC

- 2- En qualité de fermier

M. Stéphane MABY, Directeur délégué de Brest'Aim

- 3- En qualité de personnels concernés par la gestion du port

M. Jonathan GOGUER, Directeur des ports de Brest

- 4- En tant que membres représentant le Comité Local des Usagers Permanents du Port

M. Pierre BARBIER, membre du CLUPP

M. Jean-Yves COURTAY, membre du CLUPP

M. Hassan IDLLALENE, membre du CLUPP

M. Jean-Pierre PENNEC, membre du CLUPP (suppléant).

- 5- En tant que membres représentant les associations liées à la plaisance

M. Yann ROLAND, président de l'association brestoise des Professionnels du nautisme

M. Jean-Jacques TANGUY, Union nautique de Brest

Etaient excusés ou non représentés :

M. Pierre COURBON, membre du CLUPP, suppléant

M. Jean-Yves FURET, membre du CLUPP, suppléant

Mme Gabriele KÜBLER, responsable Mission projets et équipements métropolitains de Brest métropole

M. Helori GUERIN, responsable du centre nautique de la ville de Brest

M. Yvon TROADEC, membre titulaire de la Chambre de Commerce et de l'Industrie

Assistaient également à la réunion :

M. GAILLARD Régis, Brest métropole / MIPEM

M. GICQUAUD Florian, Brest métropole / MIPEM

PRÉAMBULE

Le compte-rendu de la réunion du 24 mai 2017 est approuvé.

- - - - -

ORDRE DU JOUR :

1/ Proposition tarification 2018,

2/ Points actualités

3/ Questions diverses

- - - - -

1/ PROPOSITION TARIFICATION 2018

L'évolution des tarifs est régie par l'application d'une formule de révision à l'article 18.5 du chapitre 5 de la convention de délégation de service public signée le 19 décembre 2016.

Par application de cette formule, il est proposé une augmentation des tarifs de 1,87 % au 1er janvier 2018.

Hors cas d'application de la formule de révision, les évolutions sont les suivantes :

- Les tarifs de location de bers n'augmentent pas ;
- Les prestations de remorquages, dans l'enceinte et à l'extérieur du port sont décomposées en trois catégories : bateau de moins de 6 mètres, bateau entre 6 et 9 mètres et bateau de plus de 9 mètres. Ce découpage permet d'ajuster au mieux la tarification aux moyens nécessaires à la réalisation de la prestation
- Un nouveau service de location de laveuse haute pression est proposé
- Le tarif « bateau habité plus d'un mois » est supprimé

Questions/échanges :

- Les indices de révisions utilisés sont représentatifs des coûts d'exploitation. La révision des tarifs participe l'équilibre global de la délégation de service public qui intègre notamment la prise en charge d'investissements à hauteur de 1,2 millions d'euros sur les huit prochaines années.
- Par ailleurs, le fermier est également tenu de s'acquitter d'une redevance au bénéfice de Brest métropole. Des investissements lourds vont devoir être réalisés par la collectivité dans les années à venir. L'augmentation des tarifs ne pèse que pour une faible part dans les efforts qui devront être consentis par Brest métropole.
- Le programme d'investissements sera présenté aux membres du conseil portuaire lors de la prochaine présentation budgétaire..

Avis sur le projet de tarification 2018

Avis favorable.

1 abstention (Pierre Barbier)

2/ POINTS ACTUALITÉS

Hivernages 2017-2018

Les demandes d'hivernage à terre ont commencé depuis début septembre.

En vue de l'EDHEC, certains terre-pleins devront être libérés pour le 15 mars.

Rénovation pontons

Début des travaux de rénovation des pontons au niveau des collecteurs intérieurs (DEF, Centre Nautique, GHI et P5) prévu courant du mois de novembre. L'intervention de l'entreprise METALU est prévue jusqu'au 31 décembre 2017.

Les travaux de sécurisation de la darse ont été réalisés début juillet par l'entreprise MARC. La signalétique a été renforcée et un maître-chien est intervenu à plusieurs reprises. Les premiers résultats sont satisfaisants.

Bilan « Passeport Escale 2017 »

663 nuitées offertes au Moulin Blanc, soit un coût de 15 846 € pour 143 nuitées facturées (3 552 €) et un résultat déficitaire pour le port du Moulin Blanc de 12 294 €.

Passages de janvier à fin août 2017

452 passages de voyageurs français, pour 89 en provenance d'Angleterre (autres provenances au nombre de 62), soit un total de 603 passages.

Manifestations nautiques été 2017

Le port du Moulin Blanc a accueilli deux événements cet été :

- Les championnats de France espoirs glisse du 12 au 19 août
- Les championnats de France espoirs solitaire et équipage du 18 au 25 août.

Evènements 2017 :

- Du 9 au 12 août : Championnat de France espoirs de glisse (*Open 5.7, PAV*)
- Du 18 au 25 août : Championnat de France espoirs Solitaire / Equipage (*Lazer, longtze*)

Bilan de l'opération « échelles de bain »

Une action de prévention et sécurité a été lancée en janvier auprès des plaisanciers. 150 kits ont été distribués (bout et sandow). Seuls 2 d'entre eux ont été installés sur les bateaux.

3/ QUESTIONS DIVERSES

Représentativité des plaisanciers à travers le CLUPP

Un affichage est effectué au bureau du port afin d'informer tous les plaisanciers de la possibilité de devenir membre du CLUPP et du conseil portuaire. Une réflexion approfondie devrait cependant être effectuée afin de renforcer la représentativité et l'attractivité du CLUPP au sein du conseil portuaire.

Il pourrait notamment être utile de se rapprocher de l'amicale des plaisanciers ou de comparer le mode de gouvernance du conseil portuaire avec ceux pratiqués dans d'autres ports de plaisance (La Rochelle)

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 17h10

Diffusion du compte rendu : membres du conseil portuaire

Pièces jointes : Diaporama présenté en séance